

déville (infos)

mars 2022 - n°280



LA VILLE VOUS INFORME
www.deville-les-rouen.fr

**Budget 2022 :
maintenir l'équilibre
pour préparer l'avenir !**

Environnement
La ville mise sur
l'électricité verte

Du côté de nos assos
Le MDMSA
Badminton

Restauration scolaire
Du nouveau pour la
rentrée de septembre

**Comment
ça marche ?**
Voter en 2022



Accueil de loisirs vacances d'hiver

Le mois dernier, les plus jeunes ont profité de leurs deux semaines de vacances pour faire le plein d'activités et de bonne humeur au sein de l'accueil de loisirs.

Nuit de la lecture

Cette année encore, la médiathèque Anne Frank a participé à l'opération nationale « *Nuits de la lecture [...] pour partir à la conquête de nouveaux lecteurs et réaffirmer, auprès de tous, la place essentielle du livre et de la lecture dans nos vies* ». Après avoir découvert le concert « [In]time » par So Loops, les spectateurs ont pu écouter les « histoires à trois voix » contées par l'équipe de la médiathèque.



Collecte Croix Rouge

50 : c'est le nombre de couvertures qui ont été rassemblées lors de la collecte annuelle de la Croix-Rouge française. Les couvertures sont redistribuées aux sans-abris lors des maraudes hivernales de l'association. Bravo et merci aux Dévilleois qui, une fois encore, se sont mobilisés et ont fait preuve d'une grande générosité.



Galette des aînés

Malgré les restrictions liées au contexte sanitaire, la commune a pu maintenir l'après-midi festif qui a réuni les Anciens. Ces derniers se sont retrouvés pour une représentation au centre culturel Voltaire et sont repartis avec une galette des rois à déguster !

SOMMAIRE

s'informer

4-5

- Hommage à Jean-Claude Boutant
- Bientôt la fin des préinscriptions scolaires
- La ville mise sur l'électricité verte
- Du côté de nos assos : le MDMSA Badminton
- 2022 : budget et subventions
- Tribunes



LE MOT DU MAIRE

Poursuivons notre action pour faire face au réchauffement climatique !

Nous poursuivons notre marche en avant pour adapter notre commune au réchauffement climatique.

Nous le faisons au quotidien sans « tam-tam médiatique » mais en agissant avec détermination, car trop souvent ceux qui en parlent beaucoup sont ceux qui en font le moins.

Nous poursuivons notre programme d'isolation thermique pour de nouveaux bâtiments municipaux : le logis et le centre technique. Nous travaillons avec les bailleurs sociaux pour les logements du quartier Fontenelle et de la place Salengro.

Nous avançons dans la perspective de notre trame verte et bleue, en fond de vallée avec les projets de parc urbain et des balades du Cailly.

Notre nouveau contrat de fourniture d'électricité pour les bâtiments municipaux a été passé pour 100 % d'électricité verte, tandis que les panneaux photovoltaïques sont d'ores et déjà installés sur les toits de notre nouvelle piscine.

Tout ceci se fait dans la détermination et dans la durée ; vous pouvez compter sur nous.

Dominique Gambier
Maire de Deville lès Rouen

AU FIL DE LA VIE janvier 2022

VŒUX DE BOHNEUR

Prudence ONGOMBA-KONDO et Cyril LEBERT / Amanda BECQUE et Khaled CHOUKET

CONDOLÉANCES

Abdellaziz BCHINI / Jean-Pierre GUICHAUX / Ingrid BERTHIAU / Mohamed FAOUIZI / Sabine LOUVRY veuve CHEVALIER / Florentin FOURNIGAULT / Jeannine RIDEL veuve CLOTTON / Jean-Claude BOUTANT



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Rédaction **Sabaya Lubrez** - Crédit photos **Mairie de Deville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Nathalie Compérat** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage 7 000 exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310 - Distribution La Poste / Médiapost - Le journal déville (infos) est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

HOMMAGE

Jean-Claude Boutant est décédé le dimanche 30 janvier, paisiblement à son domicile, à l'âge de 79 ans.

Venu de Charente, avec son épouse et ses trois enfants, il était arrivé en Normandie en 1975 et à Déville un peu plus tard en 1979.

C'était un citoyen engagé dans la ville comme militant syndical, comme responsable politique, comme responsable d'association, comme élu à la commune.

Il avait été ainsi adjoint au Maire de 2001 à 2014. Il a représenté la commune dans de nombreux syndicats, au Smedar, à la communauté d'agglomération, au syndicat des biens de la muette.

Il a été, pendant près de 30 ans, président de l'Amicale Laïque de Déville et il a en particulier contribué à célébrer le centenaire de cette association importante de notre commune, en 2004.

Pendant de nombreuses années, Jean-Claude Boutant était aussi responsable de la section socialiste de Déville, après avoir été militant syndical dans son entreprise, au service de la surveillance industrielle de l'armement (SIAR).

A son épouse Angèle et ses 3 enfants, nous adressons toute notre sympathie.

VIE SCOLAIRE**Bientôt la fin des préinscriptions scolaires**

Il est encore temps de préinscrire, pour la rentrée de septembre 2022, les enfants qui n'ont jamais été scolarisés, ceux qui viennent d'emménager sur la commune ou encore ceux venant d'un établissement privé.

Le dossier de préinscription doit être **téléchargé depuis la rubrique « documents » du portail famille accessible depuis le www.deville-les-rouen.fr**. Selon les activités choisies (école, garderie, restauration, accueil de loisirs), il est nécessaire de compléter les rubriques correspondantes en joignant les justificatifs demandés. Le dossier peut également être **retiré en Mairie**. Il est nécessaire de respecter les délais d'inscription. Tout dossier déposé incomplet ou adressé au pôle inscription après le **vendredi 18 mars** ne pourra pas donner lieu à l'étude de la demande.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - 02 32 82 34 80

ENVIRONNEMENT**La commune mise sur l'électricité verte**

La ville veille à inscrire chacune de ses actions dans une **démarche de développement durable et à réduire son impact sur l'environnement**, pour faire face au réchauffement climatique.

C'est la raison pour laquelle la commune a souscrit à une **offre d'électricité 100 % verte** lors d'une consultation de marché groupé **pour la fourniture et l'acheminement d'électricité**.

C'est ainsi que **depuis le 1^{er} janvier, les bâtiments municipaux sont alimentés en électricité non polluante**, issue d'un mix énergétique à 100% d'origine renouvelable produit à partir de l'énergie hydraulique, éolienne, solaire, géothermique, houlomotrice, marémotrice ou encore de l'énergie issue de la valorisation de la biomasse.

DU CÔTÉ DE NOS ASSOS**Le MDMSA Badminton au TOP !**

Fort de ses 250 adhérents, le MDMSA se hisse à la **1^{re} place des clubs normands en terme de résultats sportifs**. Ses équipes évoluent à tous les niveaux, de l'élite française à la plus petite division départementale : une variété qui touche **un public large**. Son label « **Sport & Handicap** » lui permet notamment d'accueillir des joueurs en situation de handicap, qui s'entraînent et disputent des matchs aux côtés des joueurs valides. Parmi ses meilleures équipes, le club compte une équipe en TOP 12 et une équipe en Nationale 3. **Les prochains grands rendez-vous à domicile auront lieu le 5 mars (8^e journée interclubs) et le 23 avril (10^e journée interclubs)**. Allez les dévillois, tous derrière le MDMSA !

EN SAVOIR + www.mdmsabadminton.com
Facebook : MDMSA Badminton - officiel



**Le mot de Pierre-Julien Vially
Président du MDMSA**

« Nous sommes un club familial. La pratique du badminton, on la veut ludique, ouverte et adaptée à tous. Que vous soyez compétiteur dans l'âme ou qu'il s'agisse de décompresser entre amis après une grosse journée, notre but est de passer un bon moment tous ensemble. C'est dans cette optique que l'on organise des événements tout au long de l'année. Le dernier en date ? « La Plume Féminine », un tournoi en faveur du public féminin qui a eu lieu en février. Venez nous rencontrer ! »

2022 : budget et subventions

Ce conseil était surtout l'occasion **d'adopter le budget de la commune pour 2022** que nous évoquons par ailleurs.

Mais il a été aussi l'occasion **d'adopter le budget de la Zac des rives de la Clairette** dont la mise en œuvre avance bien maintenant.

Pour financer ses projets, la commune se mobilise pour **aller chercher des subventions** et les demandes formulées lors de ce conseil ont été nombreuses : pour la **vidéoprotection**, pour le **centre technique**, pour le **nouvel espace cinénaire du cimetière**.

À l'inverse, la commune **soutient ses associations**,

en leur attribuant chaque année les subventions nécessaires à leurs activités. Ce fut en particulier l'occasion de soutenir nos clubs de hand, de basket, de foot, dont la qualité comme club de formation n'est plus à démontrer. En témoigne la présence en équipe de France de Hand du jeune Thibaud Briet qui a débuté et joué pendant plusieurs années dans notre club de Handball. Le conseil a également adopté **plusieurs dispositions en faveur du personnel communal** : avancement de grade, plan de formation, mise en place de la protection sociale complémentaire. La modification du règlement intérieur **des accueils de loisirs** va permettre de

faire les **inscriptions pour les vacances par l'intermédiaire du portail des familles**, en réservant pour les enfants les semaines que les familles souhaitent.

Enfin, la ville va se porter acquéreur de l'ilot entre la nouvelle résidence Urba Verde et le terrain Algeco, pour permettre, à terme, de **relier notre futur parc urbain avec les balades du Cailly** à la hauteur de la jonction de la Clairette et du Cailly : **c'est l'émergence d'une véritable trame verte et bleue qui traversera notre commune en fond de vallée.**

LES TRIBUNES (obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité)

Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entièr responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité « Agir Ensemble pour Déville »

Un bon budget pour 2022

Le groupe majoritaire du conseil municipal se réjouit du vote d'un bon budget pour la commune pour 2022 : un budget qui s'inscrit dans la stratégie que nous nous sommes fixés pour ces 6 années du mandat. Agir dans la durée est indispensable pour réaliser nos projets pour la commune.

Un bon budget car il finance de nombreux projets : vidéoprotection, piscine, parc urbain, travaux dans les écoles, rénovation du centre culturel et du logis, rénovation du centre technique...

Un bon budget car il maintient la qualité de nos services municipaux sans augmenter les taux d'imposition, sans endetter la commune ; il adapte nos services au numérique, il maintient nos actions de solidarité.

On peut regretter que l'opposition ait voté contre, mais elle est dans son rôle ! Mais on regrette surtout qu'elle l'ait fait sans formuler la moindre critique ou la moindre proposition, si ce n'est au moment des orientations budgétaires, de vouloir endetter la commune !

Groupe d'opposition « Réveillons Déville »

2022 un budget de continuité

Présenté en Conseil municipal le 27 janvier dernier, le budget primitif 2022 est marqué par une forte continuité avec les exercices précédents.

Sous couvert de stabilité, nous regrettions une certaine frilosité qui ne permet pas l'investissement nécessaire à la rénovation d'un certain nombre de nos équipements municipaux. Les travaux tardent ainsi à être engagés pour le Centre culturel Voltaire ou pour certaines de nos écoles, alors qu'ils auraient pu et dû être anticipés. Nos comptes nous le permettent. Bien gérer c'est aussi prévoir l'avenir et assurer la durabilité de nos infrastructures.

C'est également accélérer l'adaptation de notre commune au changement climatique, à travers la renaturation des espaces publics qui doit devenir une politique globale. La future création d'un parc urbain, qui figurait dans notre programme, est évidemment une bonne chose mais ne peut suffire.

Une question ? Un commentaire ? Contactez-nous : reveillonsdeville@gmail.com

Budget 2022 : maintenir l'équilibre pour préparer l'avenir !

Rigoureusement élaboré avec les services municipaux et voté par le Conseil Municipal, le budget primitif (composé du budget de fonctionnement et du budget d'investissement) permet d'estimer toutes les recettes et les dépenses prévues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année. Quels sont les moyens de Déville-lès-Rouen et comment sont réparties les dépenses ? Ensemble, décortiquons le budget 2022.



Quels sont les investissements budgétisés en 2022 ?

> Les grands projets : 904 950 €

Les faits marquants des opérations d'investissement pour ce budget 2022 sont :

La poursuite des projets : l'informatique scolaire et la vidéoprotection, la requalification du site Blériot (démolition des terrains de tennis) et bien sûr la construction de la nouvelle piscine, le parc urbain, la résidence d'artistes, la rénovation du centre technique, les travaux du centre culturel Voltaire.

Le lancement de nouveaux projets : le passage à la fibre optique, les travaux à l'école Rousseau, la rénovation des sanitaires à l'école Blum.

A noter : s'ajoutent également des frais supplémentaires liés à la dépollution des terres et l'augmentation généralisée du coût des matières premières, dans le cadre de la construction de la nouvelle piscine.

> Les investissements courants : 282 445 €

- Poursuite du contrôle d'accès par badges des équipements sportifs (le stade Laudou en 2022, suite aux gymnases équipés en 2021)
- Acquisition de mobilier et de matériels spécifiques pour l'ouverture de la nouvelle piscine
- Acquisition de défibrillateurs pour différents sites municipaux
- Remplacement de copieurs dans les écoles
- Aménagement d'un site cinéraire et fourniture d'une colonne du temps au cimetière
- Achats de logiciels et matériels informatiques
- Achats de matériels spécifiques pour le centre culturel Voltaire (machine à brouillard et micros HF)
- Travaux de revêtement de sol à l'Hôtel de Ville

Budget de fonctionnement = 11 949 315 €

Nos moyens...

Produits des services et de gestion	1 080 525 €
Impôts et taxes	8 443 601 €
Participations et dotations	2 364 867 €
Autres recettes	60 322 €

...leur affectation

Frais de personnel	6 987 013 €
Fonctionnement courant des services	3 341 668 €
Gros entretien	451 830 €
Frais financiers éventuels	300 000 €
Prélèvement pour investissement	868 804 €

Budget e

Nos mo

Fonds de compen	330 0
Subventions d	166 4
Versement	77 19
Cessio	18 11
Autofinanc	1 170 3
Emprunt	184 8

que la Ville fait avec 100€ en 2022*

* Budget de fonctionnement des services



Installation de nouveaux défibrillateurs



Remise à niveau du réseau informatique dans les écoles

d'investissement = 1 946 952 € ...leur affectation

isation de la TVA
00 €
l'équipement
52 €
Métropole
97 €
ions
12 €
ncement
304 €
en capital
87 €

Remboursements d'emprunts
300 000 €

Grands projets
904 950 €

Investissements courants
282 445 €

Autres (avances pour grands projets)
459 557 €



LEXIQUE PRATIQUE POUR S'Y RETROUVER :

> **Le budget primitif** est élaboré par les services municipaux et voté par le Conseil Municipal. Il estime les recettes et dépenses pour l'année à venir. Il se compose du budget de fonctionnement et du budget d'investissement.

> **Le budget de fonctionnement** regroupe les dépenses de tous les jours, celles qui font vivre au quotidien les services aux habitants : écoles, médiathèque... Elles servent aussi au fonctionnement et à l'entretien des équipements municipaux (éclairage, assurance...).

> **Le budget d'investissement** assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Les grands projets sont budgétisés en investissement pour créer ou réhabiliter les équipements municipaux.

> Pour réaliser **les dépenses de fonctionnement et d'investissement**, la commune perçoit de l'argent à travers les impôts locaux payés par les contribuables, les dotations de l'Etat ou d'autres collectivités comme la Métropole, les produits des services municipaux et les emprunts.

> En cours d'année, **le budget supplémentaire** permet de réajuster le budget primitif prévisionnel au réel, en autorisant éventuellement de nouvelles dépenses et recettes. Il est également voté en Conseil Municipal.



IMPOTS : LA VILLE PROPOSE LES MÊMES TAUX DEPUIS 1995

Pour ne pas alourdir la charge des contribuables, la commune reconduit les mêmes taux depuis 1995. L'augmentation des impôts s'explique donc par l'augmentation de la valeur locative du logement décidée par le parlement.



EN RÉSUMÉ

Avec 13,9 millions d'euros de budget, l'équilibre se maintient cette année encore, malgré un contexte particulier. La gestion rigoureuse des services municipaux permet de préparer l'avenir tout en restant attentif aux besoins du quotidien.



Restauration scolaire : du nouveau pour la rentrée 2022

A compter de la rentrée scolaire de septembre 2022, les familles vont pouvoir choisir entre le repas classique et le repas alternatif pour le déjeuner de leurs enfants à la restauration collective.

Repas classique ou alternatif : comment choisir ?

Le choix entre le repas classique et le repas alternatif doit être fait au moment de l'inscription dans le dossier unique sur le portail famille. **Le choix est enregistré pour l'année scolaire complète.**

Le repas classique, c'est quoi ?

C'est le repas servi, comme depuis de nombreuses années, qui peut être composé de viande (bœuf, porc, poulet, agneau, etc).

Le repas alternatif, c'est quoi ?

C'est un repas sans viande comportant en remplacement soit du poisson, soit des plats à base d'œufs ou de fromage.

Exemple d'une semaine de menus proposés à compter de septembre 2022

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
entrée	Bouillon de volaille et vermicelles	Betteraves	Asperges	Salade verte	Sardine et beurre
	Bouillon de légumes	Betteraves	Asperges	Salade verte	Sardine et beurre
plat	Crousty chicken	Œufs pochés	Sauté de bœuf	Filet de poisson	Rôti de bœuf
	Pané au fromage	Œufs pochés	Omelette	Filet de poisson	Haché végétal
garniture	Chou-fleur sauce crème	Épinards à la crème	Pâtes	Blé pilaf	Carottes forestières
fromage/salade	Bonbel	Laitage local	Laitage local	Camembert bio	Laitage local vanille bio
dessert	Danette	Galette des Rois	Fruit de saison	Compote sans sucre ajouté	Fruit de saison
repas classique			repas alternatif		
identique au repas classique et au repas alternatif					



Ce qui ne changera pas : le choix de la qualité et des produits locaux avant tout !

La connaissance des produits et leur provenance est essentielle pour le service de la restauration collective. Ainsi, une très grande majorité des repas est confectionnée à partir de matières premières labellisées ou certifiées et également achetées localement ou en circuits courts. Ainsi, en 2019/2020, 227 menus ont été élaborés par la cuisine centrale :

- > 165 plats principaux sur 227 ont été cuisinés à partir de viande, volaille ou poisson locaux soit 72,68% (55,48% local et 17,20% labélisé).
- > 100% des laitages proviennent de productions locales.
- > 18% des fromages viennent de Seine Maritime.
- > 60,98% des entrées ont été confectionnées avec des légumes locaux.
- > 37,77% des garnitures ont été confectionnées avec des légumes locaux.
- > 83,34% du poisson provient de pêche locale (Granville ou Cherbourg).
- > 100% des pommes proviennent de Seine Maritime.

A noter que depuis le 1^{er} janvier, la ville applique la loi dite loi Egalim et achète 50% de produits durables, dont 20% de produits BIO, avec un signe de qualité (BIO, Label Rouge, AOP, IGP, STG, écolabel pêche durable, logo région ultrapériphérique RUP, mention « fermier » « produit fermier », « produit à la ferme », HVE, produits issus du commerce équitable).

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
☎ 02 32 82 34 80 / ☎ 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
www.facebook.com/deville.les.rouen officiel

Horaires d'ouverture des services
du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Service urbanisme et réglementation
accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30,
sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale

accueil du lundi au vendredi, sur rendez-vous
accueil téléphonique : 10h-12h / 14h-16h
(accueil fermé le mercredi matin)

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Dans la période actuelle, les rendez-vous en Mairie avec Monsieur le Maire et les adjoints, sont remplacés, dès que c'est possible, par des rendez-vous téléphoniques.
Se renseigner auprès du Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18** // elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire, vous appelle le vendredi matin, si vous le souhaitez • **rendez-vous téléphonique le vendredi de 10h à 12h, ou rencontre physique si nécessaire, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors, vous appelle le mardi après-midi, si vous le souhaitez • **permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Si vous souhaitez entrer en **contact avec un adjoint**, n'hésitez pas à **appeler ou envoyer un mail au Cabinet du Maire** qui lui transmettra vos coordonnées.

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, **sur rendez-vous**, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).

☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, **sur rendez-vous** (sauf juillet et août).
Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous** - ☎ 02 32 82 34 80

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil de 9h à 12h, sans rendez-vous les mercredis et sur rendez-vous les jeudis. ☎ 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour voter en 2022, il faut être inscrit sur les listes électorales

Cette année, deux élections se déroulent : les dimanches **10 et 24 avril** (élection présidentielle) et les dimanches **12 et 19 juin** (élections législatives).

Pour pouvoir voter à l'élection présidentielle, il faut être inscrit sur les listes électorales de Déville lès Rouen avant le vendredi 4 mars à 16h30. Pour vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote, rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788. Pour demander votre inscription en ligne, rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - **02 32 82 34 80**

Les rendez-vous de mars 2022

Les événements sont présentés sous réserve des conditions sanitaires.

mardi 1^{er}

CARNAVAL de la Maison de la Petite Enfance

SÉANCE PLÉNIÈRE du Conseil municipal des jeunes
17h45, salle municipale

**jeudi 3, vendredi 4,
lundi 7, mardi 8, jeudi 10
ATELIERS PATISSERIE**
avec les enfants des écoles et les résidents des Hortensias et la Filandière

jeudis 3 et 17

ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE
14h-16h, salle des associations

dimanche 6

RENCONTRE SPORTIVE
ALD Hanball seniors 1 / Stade Valériquais
16h, gymnase Anquetil

mardi 8 > jeudi 10

BOURSE AUX VÊTEMENTS des Familles de France

**mardi 8, 10h-17h dépôt
mercredi 9, 9h-17h vente
jeudi 10, 10h-11h30 reprise
salle des associations « les Rivières »**

jeudis 10 et 17

DÉJEUNER AMICAL de l'Amicale des Anciens Travailleurs
12h30, salle municipale « le Cailly »

vendredi 11

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Comité des Fêtes
18h, salle des associations « les Rivières »

mercredi 16

SPECTACLE « autour du piano » proposé par l'école municipale de musique, de danse et de théâtre
14h30, la Filandière

jeudi 17

RÉCEPTION des nouveaux habitants

REPORTÉE

mercredi 23

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Comité de Jumelage
20h30, maison de l'animation

jeudi 24

CONSEIL MUNICIPAL
18h, Hôtel de Ville, salle du Conseil

dimanche 27

TOURNOI DE TAROT de l'AL Dévil(le) des Jeux en partenariat avec l'Amicale des Anciens Travailleurs
14h-18h, salle des associations « foyer des anciens »

mardi 29

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Familles de France
15h, salle des associations « les Rivières »

inscriptions jusqu'au vendredi 25 mars

Du nouveau pour les inscriptions aux accueils de loisirs

A compter des vacances de printemps, du 11 au 22 avril 2022, les inscriptions aux accueils de loisirs sont enregistrées via le portail famille et non plus par mail ou au pôle inscription en Mairie.

Autre nouveauté, l'inscription est enregistrée pour une semaine complète de 5 jours, en sélectionnant impérativement chaque semaine souhaitée.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80 - <https://portail-famille-deville.ciril.net/guard/login>

A noter

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés entre janvier et mars 2006 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville - service « population »** - 02 32 82 34 80

BOURSE COMMUNALE accordée, sous condition de ressources, aux familles dévilloises dont les enfants sont scolarisés dans des établissements d'enseignement secondaire (de la 6^e à la terminale). Documents à fournir : livret de famille, quittance de loyer récente, avis d'imposition ou de non-imposition 2021 sur les revenus 2020, justificatifs des ressources des 3 derniers mois du foyer (CAF, salaires...), certificat de scolarité et R.I.B.

à la médiathèque Anne Frank

samedi 5 - 10h30

CLUB DE LECTURE sur le thème « Jack London », en lien avec le spectacle « La maison du loup » au centre culturel Voltaire

mardi 8 > samedi 26

EXPOSITION « Les femmes au XX^e siècle, représentations et revendications »



Les femmes à l'honneur

Officialisée en 1977 par l'Organisation des Nations Unies, la **journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars**, est une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice.

A la médiathèque Anne Frank, le mardi 8 mars 2022 marque l'inauguration de l'exposition « *Les femmes au XX^e siècle, représentations et revendications* » à découvrir jusqu'au 26 mars afin de comprendre l'évolution de la place des femmes dans la société française à travers des exemples locaux. A noter également, la conférence « *le travail des femmes de la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours* » par Charlotte Simon, docteure en sociologie le samedi 12 mars à 15h. Sur la même thématique mais pour les plus jeunes, la médiathèque vous invite pour « *1001 contes de femmes* », le mercredi 23 mars à 11h.

mercredi 9 - 15h

RENCONTRE AUTOUR DES CONTES « Ecoute, voir »

à partir de 5 ans

samedi 12 - 15h

CONFERENCE « Le travail des femmes de la fin du XIX^e siècle » animée par Charlotte Simon, docteure en sociologie.

mercredi 16 - 15h

RENCONTRE AUTOUR DES CONTES « english tales »

petite histoires en anglais, à partir de 5 ans

samedi 19 - 10h30

MARMOTHÈQUE jusqu'à 3 ans

mercredi 23 - 11h

RENCONTRE AUTOUR DES CONTES « Mille et un contes de femmes »

à partir de 5 ans

mercredi 30 - 15h

CONTE MUSICAL des élèves de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre

Exposition et animations gratuites sur inscription.

Renseignements auprès de la médiathèque : ☎ 02 32 82 52 22

www.mediatheque-anne-frank.fr

au centre culturel Voltaire

samedi 5 - 20h

SPECTACLE*

« La maison du Loup »

dimanche 20

CONCERT de l'Orchestre Symphonique de Déville

mardi 22 - 15h

SPECTACLE DE PRINTEMPS

offert par la commune aux aînés

dimanche 27 - 15h

SPECTACLE JEUNE PUBLIC*

« Hansel & Gretel »



* Spectacle programmé par l'Expansion Artistique. Tarifs, conditions de réservation et mesures sanitaires : www.dullin-voltaire.fr

LES INFOS À CONNAÎTRE !

ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE en partenariat avec le Département de Seine Maritime, permanences d'accès à Internet et apprentissage du numérique : jeudis 3 et 17 mars de 14h à 16h, salle des associations, rue Jules Ferry. / espace-numerique-mobile.fr

CARTE GRISE L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Dossier à déposer à l'accueil de la mairie ou à envoyer par mail : ccas@mairie-deville-les-rouen.fr entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2022.
Hôtel de Ville - C.C.A.S. - 02 32 82 34 80
STAGE SELF-DÉFENSE FÉMININE organisé le samedi 2 avril par le karaté club dévillois, en partenariat avec les spécialistes en défense urbaine de Ladies System défense - **inscriptions avant le 15 mars**, karatédevillois@gmail.com ou 06 38 90 96 54

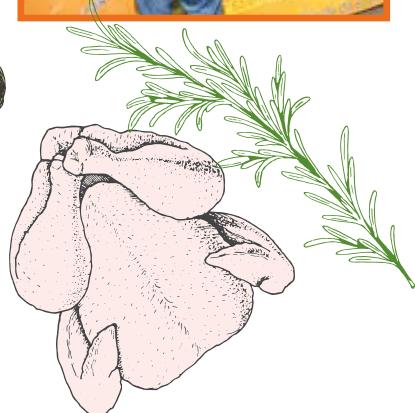


MARCHÉ DU DIMANCHE

RETROUVEZ NOS
PRODUCTEURS
LOCAUX



Tous les
dimanches
9h-12h
Parking
gymnase
Guyhemer



Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Déville, avril 2021



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen officiel